

Participants

Raouf ABIDI : UNSA

Pascaline BELLIER DE FROMONT : GPE

Claire BUREAU : IRTS Normandie

François COUSIN : Transition Pro Normandie

Marie-Laure DELPORTE : CMA

Nadine DUDOUBLE : Carif-Oref de Normandie

Xavier FONTAINE : Académie de Normandie

Sylvie GILBERT : Catalys Conseil

Nicole GOOSSEENS : CFDT

Alain JOHANNIN : Pôle emploi

Denis LEBOUCHER : Agence régionale de l'orientation – *président de la commission*

Nathalie LEBOURGEOIS : AFPA

Catherine LECANUET : Direction tout au long de la vie Région Normandie

Marc LESUEUR

Cyril MIRIANON : SNUEP FSU

Bénédicte PINOT : DREETS Normandie

David RODRIGUES : FO

Geneviève Saint-HUILE : DRAIO – Rectorat Normandie

Marine SIMON-CISSEY : Agence régionale de l'orientation et des Métiers de Normandie

Emmanuelle SOHIER : Catalys Conseil

Michael THIENPONT : Région Normandie

Olivier VARTERESSIAN : MEDEF – *vice-président de la commission*

Excusés

Dominique TREFFLE : CESER

Alexandre LEBARBEY : CGT

Isabelle JULIEN : CGT

Rémi BORDET : AFPA (représenté par Nathalie LEBOURGEOIS)

Ordre du jour

- 1- Bilan des activités 2022 au titre du CEP actifs occupés en Normandie ;
- 2- Perspectives du prochain CPRDFOP-SRFSS « Axe Orientation » : les étapes à venir ;
- 3- Point relatif au Comité de lancement partenarial du Réseau de proximité ;
- 4- Présentation de la démarche de référencement des prestataires orientation – infos métiers ;
- 5- Informations concernant le Printemps de l’Orientation organisé par l’Académie de Normandie
- 6- Les actualités de l’Agence régionale de l’Orientation et des Métiers : dernières publications, bilan du Salon régional, Métiers en Tournée ;
- 7- Temps d’échanges, tour de table.

1 Bilan des activités 2022 au titre du CEP actifs occupés en Normandie

⇒ *Présentation Mmes Sylvie GILBERT et Emmanuelle SOHIER, Catalys Conseil*

Quelques chiffres clés 2022

2022 est la troisième année de service du CEP. Bien que 8 214 salariés et travailleurs indépendants ont été accueillis sur l’année 2022, avec une augmentation de 14 % entre 2021 et 2022, France compétence attendait une progression de 20 % ce qui est légèrement en deçà des attendus. Le taux de recours au CEP varie selon les territoires (moins favorable dans les territoires industriels). Pour 2023 l’objectif de recours est également de 20 %. Le taux de satisfaction de 92 % est très important.

Profil des bénéficiaires

Beaucoup de femmes sont accueillies sur ce service (62 %). Cette prédominance des femmes est observées depuis l’ouverture du dispositif.

Actuellement, le public est plutôt diplômé mais les actions sont menées pour intéresser les bas niveaux de qualification portent progressivement leurs fruits.

Les « 25-44 ans » sont très représentées. On s’étonne sur la tranche d’âge des « 45 ans et plus » qui viennent peu se saisir du dispositif pour anticiper leur fin de carrière professionnelle.

Les employés se tournent davantage vers le service que les ouvriers.

François COUSIN note que, pour Transition Pro, les chiffres sont légèrement différents avec un équilibre sur la répartition homme/femme. Il relève également que les publics qui sollicitent

Transition Pro sont orientés par France compétences avec un fléchage sur les bas niveaux de qualification.

Les motivations principales

La première motivation du public ayant recours au CEP est de travailler son projet d'évolution professionnelle (reconversion, création d'entreprise, formation). Néanmoins, une part non négligeable fait la démarche d'un CEP pour faire le point sur leur situation professionnelle sans avoir de projet précis à travailler. Un CEP permet également l'accompagnement dans la recherche d'emploi notamment quand un salarié souhaite changer de secteur ou d'entreprise.

Top 5 des secteurs d'activité

Les personnes qui font appel au CEP viennent principalement des secteurs suivants :

Commerce 20 %

Santé et social 16 %

Industrie 14 % (en belle progression)

Construction 7 % (toute petite évolution)

Administration 7 %

Département de résidence des bénéficiaires

La représentation du nombre de CEP sur la région est parallèle à celle de l'économie du territoire. Le service est présent sur l'ensemble de la Normandie avec toutefois quelques zones blanches. Aussi la question de l'ouverture d'une permanence sur les territoires d'Elbeuf, Blangy, Vallée de la Bresle ou encore Vire se pose.

Un accompagnement clé en main

L'accompagnement du CEP se fait en plusieurs étapes :

- 8 294 personnes ont été accueillies pour une première prise de contact (phase où l'éligibilité des personnes est vérifiées)
- 6 927 personnes ont bénéficié d'un premier conseil (perte due à la réorientation des personnes vers d'autres services : APEC, CAP emploi)
- 3 275 personnes ont été accompagnées dans leur projet. Un gros effort a été fait sur le suivi d'accompagnement en termes de ressources humaines.

Denis LEBOUCHER interroge sur la possibilité de bénéficier d'une PMSMP dans le cadre d'un CEP.

CATALYS souligne qu'elle a une délégation de signature des PMSMP de la part de Pôle emploi avec des facilités de mise en place. Toutefois le rôle de Catalys ne se limite pas à la signature de la convention mais aussi de proposer un accompagnement global du salarié dont France compétences attend un bilan.

Des conseillers au service des bénéficiaires

Catalys est implantée sur le territoire avec 26 agences, 56 conseillers et 5 chargés d'information connaissant parfaitement le territoire. Une campagne de promotion du CEP a été réalisée pour une meilleure connaissance du service.

Les semaines de l'évolution professionnelle

Cet évènement est un temps fort pour le CEP au niveau national et inter-opérateurs. Il se déroule sur une semaine avec la présentation d'une centaine de webinaires et plus de 9 000 participants.

Des exemples d'actions en région

En plus de sa présence sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année, Catalys participe à de nombreux événements et manifestations avec différents partenaires (partenaires sociaux, Opco, Agence de l'orientation, etc.) sur des sujets variés.

Les enjeux de ces partenariats ont deux grands objectifs :

- Développer du recours au CEP et sa notoriété et être identifié au sein des entreprises,
- Nourrir la connaissance des conseillers sur les territoires, les branches des métiers et les parcours afin donner le bon conseil aux bénéficiaires.

Une présence dynamique sur les réseaux sociaux

Le taux de recours au service via les réseaux sociaux progresse imposant une présence régulière sur ces réseaux.

Les perspectives 2023 dans les six régions

Catalys est présent sur six régions et les mêmes perspectives s'appliquent à la Normandie.

- Développer le recours reste une priorité en 2023 avec un objectif de progression de 20 %.
- Mettre davantage le CEP au service des enjeux du territoire en développant son ancrage.
- Elargir les motivations de recours au CEP : s'approprier toutes les dimensions du CEP et sécuriser le parcours tout au long de la vie.
- Diversifier les approches pour toucher tous les publics : développement d'outil, utilisation du camion truck du groupement en Normandie (venue prochaine à Vernon).
- Renouvellement du marché avec le lancement de l'appel d'offre 2024 dont la réponse est à remettre pour fin avril.

Bénédicte PINOT souhaite avoir une précision sur l'interprétation du taux de 20 % demandé par France Compétences, s'agit-il du taux de recours ou du taux d'évolution du recours ?

Catalys précise qu'il s'agit du taux d'évolution du recours demandé par France Compétences d'une année à l'autre.

Olivier VARTERESSIAN note que l'implantation géographique est importante pour les publics pour lesquels la mobilité est un enjeu et demande si les taux d'ouverture d'agences sont les mêmes selon les situations géographiques.

Catalys répond que les trajets de déplacement des bénéficiaires vers les agences est finement analysé afin d'ajuster les besoins et de renforcer l'offre de service. Le même travail est mené sur les horaires d'ouverture.

Nicole GOOSSEENS interroge sur la couverture du milieu rural ? Comment les liens se tissent avec les Opco ? Quelles sont les possibilités de faire connaître le dispositif avec les Catef ?

CATALYS répond qu'un paramètre de 30 minutes maximum pour accéder à une agence est en place sur le territoire. Pour autant, il reste quelques territoires « blancs » à couvrir comme la Vallée de Bresle, Blangy, Forges les Eaux. Catalys précise qu'il existe deux freins à ce déploiement : le ratio économique d'une part et la parfaite connaissance du territoire de la part des conseillers qui nécessite un plan de professionnalisation important. D'ores et déjà les implantations vont être renforcées dans la Manche et le Calvados. Catalys rappelle que l'appel d'offre stipule que toutes les zones d'emploi doivent être couvertes. Aussi, les zones d'emploi qui ne le sont pas encore comme la Vallée de la Bresle, Granville, Vire seront renforcées.

Catalys souligne la volonté de la part des Opco de travailler ensemble, concrétisée par la signature de conventions régionale avec les Opco. Des conventions nationales ont également été déclinées en Région notamment avec l'Opco santé, Ocapia. Le dispositif Transco a également aidé à ce rapprochement.

Concernant les Catef, Catalys étudie la possibilité d'y être plus présent sur 2023 et 2024.

Denis LEBOUCHER rappelle que le CEP est un outil SPRO et qu'il sera un sujet du prochain CPRDFOP.

François COUSIN informe que les sujets territoriaux sont également d'actualité pour Transition Pro qui dispose de seulement de deux sites (Hérouville et Sotteville). Aussi, le relais dans le SPRO et les Maisons de l'emploi est important pour couvrir le territoire. Il rappelle que Transition pro a un rôle d'animation et de coordination de tous les acteurs du CEP pour réaliser des actions convergentes.

Michael THIENPONT (Directeur à la Région Normandie en charge de la prospective sur les compétences et les territoires) qui participe pour la première fois à cette commission réagit sur la présence aux Catef (17 Catef à raison de 4 réunions par an) pour lesquels il serait possible de faire un transfert de compétences auprès des animateurs emploi/formation qui se chargeraient de porter des éléments sur le CEP lors de ces réunions et propose que Catalys intervienne uniquement sur des sujets précis.

CATALYS note que ce mode de fonctionnement existe dans d'autres régions notamment Pays-de-la-Loire où ils travaillent avec les référents sectoriels de la Région sur des interventions ciblées.

Denis LEBOUCHER rappelle qu'en tant que référent de Régions de France dans le groupe de travail France Compétences, il peut être un relais pour remonter des informations. France Compétences va recevoir les appels à projet. Les partenaires sociaux, l'Etat et la Région vont être consultés (au titre du bureau du Crefop) au cours de l'été sur les réponses de l'appel d'offre qui auront été instruits par France Compétences pour des décisions à l'automne.

2 Perspectives du prochain CPRDFOP-SRFSS « Axe Orientation »

⇒ *Présentation Mr Michael Thienpont, Directeur de la Direction Prospectives, Compétences et Territoires - Région Normandie*

Michael THIENPONT précise que le cadre méthodologique a été présenté et validé en Crefop. Suite au marché, les sociétés Edater et Eurogroup Consulting ont été sélectionnées. Ces deux sociétés ont déjà travaillé sur des CPRDFOP notamment en Bretagne et Grand Est.

Le planning du prochain CPRDFOP-SRFSS se déroule en 4 phases.

- Phase 1 de préparation : janvier à avril 2023 une période de préparation/cadrage est proposée.
- Phase 2 de concertation : Organisation d'un séminaire de deux jours autour du 15 juin. A ce moment la matière collaborative sera élaborée.
- Phase 3 de rédaction : juin à septembre rédaction prise en charge par le prestataire.
- Phase 4 d'approbation : appel à commentaire. L'idée n'est pas de refaire une concertation mais d'offrir la possibilité d'explicitier/compléter certaines phases courant novembre.

Puis la mise en circuit des validations est prévue pour novembre.

Denis LEBOUCHER indique que le bureau du Crefop est très mobilisé sur ce sujet. Lors de l'écriture du premier CPRDFOP, l'Agence de l'Orientatation n'existait pas. Dans ce nouveau CPRDFOP il est

important d'actualiser la stratégie régionale pour tous les publics. Il s'interroge sur l'articulation que va donner France travail à l'organisation et animation du SPRO avec les différents CEP.

Olivier VARTERESSIAN ajoute qu'au mois d'avril les invitations à la préparation du séminaire seront lancées. Il insiste sur l'importance de la co-construction de la feuille de route lors de ce séminaire et alterne sur la prise en compte, dès l'amont de la réflexion, d'indicateurs d'avancement afin de mesurer les résultats des actions.

Nicole GOOSSEENS relève que la commission 2 est très axée sur le périmètre de l'orientation or ce n'est pas son seul sujet. Elle interroge sur la circulation de l'information car les participants n'ont pas de retour sur les questions évoquées en bureau concernant leur commission 2 et sur le rôle des participants ?

Denis LEBOUCHER rappelle que l'Etat et la Région sont en train de revoir le fonctionnement des commissions et le rôle du bureau. Un nouveau processus est en réflexion.

Michael THIENPONT précise que le périmètre et l'animation du Crefop ainsi que l'articulation entre les commissions et le bureau vont être communiqués prochainement. Le CPRDFOP a pour ambition de recréer une unité globale.

Bénédicte PINOT confirme que la question de la circulation de l'information (descendante ou ascendante) est évoquée dans les débats qui se déroulent au Crefop.

Raouf ABIDI interroge également sur la place des participants dans ce dispositif et attend une clarification sur la relation entre le bureau et les commissions et la place des participants.

Nicole GOOSSEENS maintient ce questionnement avec sa casquette CFDT. Elle précise que la commission s'inscrit dans un cadre qui a été défini et voté en assemblée plénière du conseil régional, en assemblée plénière du Crefop et validé par le Ceser or aujourd'hui certaines pratiques sortent de ce cadre. Elle souhaite que l'ensemble des sujets de cette commission soient traités notamment celui de la carte des formations. Elle se désole que la commission ne soit avisée qu'une fois la carte des formations bouclée car la commission devrait pouvoir travailler à des préconisations et interroge sur le moment où les participants pourraient irriguer le sujet ?

Denis LEBOUCHER rassure que c'est l'objet de la révision avec le souhait de renforcer le lien entre le bureau et les commissions.

Michael THIENPONT confirme que les commissions ne sont pas qu'un lieu d'échange mais aussi un lieu de production avec l'irrigation des participants comme évoqué par Mme Goosseens. La question est celle des force vives pour animer les commissions.

David RODRIGUES suggère que les participants soient informés plus en amont des sujets pour y réfléchir avant les réunions.

Olivier VARTERESSIAN assure que les enseignements du fonctionnement actuel seront tirés. Le lien et les informations entre le Crefop, le bureau et les commissions font l'objet des réflexions en cours.

Michael THIENPONT précise que la difficulté des contrats plan est de ne pas rester sur des récits de bonnes intentions. Ce sujet sera remonté lors du séminaire.

Nicole GOOSSEENS alerte que la loi 3DS va donner au Ceser la charge de l'évaluation du CPRDFOP.

3 Point relatif au Comité de lancement partenarial du Réseau de proximité

⇒ *Présentation Mme Marine SIMON-CISSEY, Chargée de mission ingénierie et projets transversaux, Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie*

L'Agence de l'orientation, des membres du Réseau Pro et des partenaires sociaux se sont réunis le 15 mars pour avoir un point d'information sur ce Réseau de proximité, officialiser son lancement et présenter les outils.

L'objectif de ce Réseau de proximité est de proposer aux structures qui ne sont pas des professionnels de l'information métiers/orientation, la possibilité de donner une information rapide aux publics les plus en rupture.

Suite à cette première journée de travail, dont l'objectif était d'identifier les différents publics à atteindre et de réfléchir aux outils à mobiliser, trois groupes de travail ont été mis en place :

- L'outillage des structures.
- La professionnalisation et l'animation de ces structures (ainsi que leur évaluation).
- L'identification et l'atteinte des publics invisibles.

Bien que certains partenaires aient déjà manifesté leur volonté de participer à ces groupes de travail, la liste des participants reste ouverte pour ceux qui le souhaite.

Rétroplanning :

- Avril mai juin : cogitation des groupes de travail.
- Septembre : lancement des expérimentations.

Denis LEBOUCHER ajoute qu'une entrée territoire ou thématique à ces groupes de travail est encore en discussion (jeunes, adultes en rupture, en insertion) et que le bureau du Crefop sera régulièrement informé de cette démarche.

4 Présentation de la démarche de référencement des prestataires orientation – infos métiers

⇒ *Présentation Mme Geneviève Saint-HUILE DRAIO – Rectorat Normandie*

L'académie de Normandie (DRAIO) et la Région (Agence régionale des Métiers) se sont entendu pour mettre en place un référencement des prestations d'orientation en milieu scolaire.

Les chefs d'établissement font appel à des prestataires extérieurs pour les accompagner dans le volet « Accompagnement à l'orientation ». Sachant que cette activité est en fort développement, la question de la qualité de ces prestations se pose (associée à une charte). Aussi, une plateforme, développée par l'Agence de l'Orientation a été mise en place afin de récolter les demandes des partenaires, centraliser des informations les concernant et obtenir leur engagement sur la charte. Ces demandes sont ensuite validées. Ce travail permet de donner une lisibilité aux établissements sur ces partenaires afin de monter des actions qui correspondent à leurs attentes. Ces partenaires seront classés par thématiques (secteurs professionnels, formation, etc.). Dans un second temps, les établissements évalueront la qualité des prestations.

Denis LEBOUCHER précise que 60 prestataires (associations, fondations, startup, etc.) ont déjà été recensés en Normandie sur trois thématiques (Info métiers, Soutien à la démarche de projet d'orientation et Promotion de l'enseignement supérieur). A minima, au titre du SPRO, l'objectif est d'avoir une vision d'ensemble des prestations et un bilan annuel des actions réalisées.

Cyril MIRIANON rappelle que des conseillers en fonction existent et pose la question de l'intérêt de déléguer à des prestataires externes et privés cette mission. Quelle est la pertinence de ce choix s'il est nécessaire ensuite de mesurer la qualité des prestations ?

Geneviève Saint-HUILE précise que le travail a été mené de concert avec le Rectorat et la Région car ces pratiques existent déjà et qu'il est nécessaire d'apporter des informations sur la qualité de ces prestataires. Le travail du personnel de l'Education nationale, qui est mobilisé sur d'autres champs, n'est pas remis en cause.

Denis LEBOUCHER ajoute que les établissements sont très sollicités et que les enseignants sont demandeurs de cette évaluation.

Question posée en fin de séance mais abordant ce sujet :

Cyril MIRIANON estime que des moyens financiers ont été alloués sur la délégation de ce service impliquant un budget moindre pour le personnel en interne.

Geneviève Saint-HUILE ayant quitté la séance ne peut répondre à cette question.

Denis LEBOUCHER précise qu'il ne s'agit pas de moyens dédiés du ministère aux établissements pour faire à la place des agents en interne.

5 Informations concernant le Printemps de l'Orientation organisé par l'Académie de Normandie

⇒ *Présentation Mme Geneviève Saint-HUILE DRAIO – Rectorat Normandie*

Le Printemps de l'Orientation s'inscrit dans les actions de l'orientation des établissements scolaire. Les élèves de seconde et de première étant libérés sur les temps d'épreuve des enseignements de spécialité courant mars, ce temps a été mis à profit, depuis trois ans, pour organiser ce dispositif permettant aux élèves de consacrer du temps à leur parcours et leur orientation. Cette année la Région Normandie a élargi le dispositif à tout le mois de mars et à un public plus vaste (ouverture aux collèges et aux lycées de filières professionnelles).

L'organisation est la suivante :

- Un courrier est envoyé aux établissements et aux CIO dès le mois de décembre.
- Un comité de pilotage régional, composé de différents acteurs et partenaires (Agence de l'orientation, les CIO, les corps d'inspection, les universités, Draaf, etc.), construit des actions qui sont ensuite communiquées sur le site « Printemps de l'Orientation en Normandie » afin que les équipes enseignantes mobilisent leurs élèves.

En parallèle, des webinaires à destination des parents sont animés sur différentes thématiques :

Au programme du Rectorat : « Accompagner son enfant dans son projet d'orientation », « Parcours sup », « Un BTS après un Bac Pro », « Les enseignements de spécialité », « Les écoles préparatoires », etc.

Au programme de l'Agence de l'orientation : « Les matinées de l'info métier ».

Denis LEBOUCHER complète que l'Agence propose 27 webinaires co-organisés avec les branches, les filières et les Opco. « Les matinées de l'info métier » sont proposées tous les matins durant le mois de mars.

6 Les actualités de l'Agence régionale de l'Orientation et des Métiers

⇒ Denis LEBOUCHER présente les dernières publications de l'Agence de l'Orientation :

- Le guide de la santé et des formations en Normandie (en lien avec l'ARS).
- Le guide post bac en version numérique actualisé.
- La nouvelle charte graphique des Sites et Doc : il s'agit d'une publication par branche professionnelle à destination des enseignants.
- Prochainement : Le guide des 3^e (avec une diffusion papier aux structures du SPRO et aux CDI des établissements normands).

Ces publications sont téléchargeables depuis le site Parcours métiers (relancé suite à la cyberattaque).

Pour répondre à une demande des entreprises, les stages longs (stages pour les jeunes en filière professionnelle Bac Pro, en enseignement technologique ou à l'Université) sont désormais intégrés sur la plateforme « Destination Métiers » en plus des stages de découverte de 3^e et les stages courts de vacances scolaires. Pour autant, cette liste ne sera accessible au public qu'une fois un nombre minimum de stages répertoriés.

David RODRIGUES, en tant que directeurs des formations techniques dans un lycée, est très intéressé par la diffusion de ces stages longs pour les périodes de formation en situation professionnelle. Il observe régulièrement un double discours des entreprises apparemment motivées pour accueillir des stagiaires mais qui ne proposent pas de stages. Aussi, placer les élèves en stage devient une réelle difficulté.

Denis LEBOUCHER ajoute que la plateforme répertorie 1 100 entreprises qui ont accepté d'être ambassadrice et/ou ont déposé des stages courts (en 2022, 4 000 stages en période scolaire ont été proposés). Il encourage à remonter ce type de difficulté.

David RODRIGUES précise que dans le Bassin de Vernon, pour chaque classe de filière industrielle, un pourcentage non négligeable d'élèves (allant jusqu'à 50 %) ne trouve pas de stage. Il arrive que les entreprises décommandent les stages au dernier moment. Cette situation, qui n'existait pas il y a une dizaine d'années, devient récurrente.

Olivier VARTERESSIAN assure qu'il y a toujours des besoins en entreprises bien qu'elles soient soumises à des réalités économiques et que les soucis de mobilité des stagiaires mineurs sont à prendre en compte. Il entend également, du côté des entreprises, des soucis sur les savoir être de certains jeunes. Ces sujets peuvent être abordés dans cette commission et au Crefop.

David RODRIGUES constate que les entreprises se mobilisent de moins en moins (même pour participer aux jurys de BTS). Il propose quelques leviers comme la création d'un label « Maître de stage » et d'un BlaBlastage (en référence à BlaBlacar).

Denis LEBOUCHER informe qu'un travail sur un label numérique sur l'accueil en entreprise est en cours et propose de créer un groupe de travail sur ce sujet.

Nicole GOOSSEENS réagit à l'intervention de Mr Rodriguez en précisant qu'une réflexion avec le Medef national sur le repérage des compétences au sein des entreprises pour cibler les personnes en fin de carrière pouvant être maître de stage a été menée. Ce repérage pourrait être élargi aux tuteurs/accompagnateurs de stage. Ce sujet peut également intéresser les deux autres organisations professionnelles : CPME et U2P.

Elle félicite et remercie l'Agence de l'Orientation pour les guides tant sur les sujets que sur la période de parution. Elle souligne que les besoins sur le guide de la santé étaient très forts.

Concernant les stages longs, en relation avec l'enseignement supérieur, une réflexion est menée sur la distinction à faire entre les stages de l'enseignement supérieur et ceux du secondaire et professionnel qui n'impliquent pas les entreprises de la même manière. L'apprentissage a fait l'objet d'une aspiration des disponibilités dans les entreprises au détriment des autres formes d'alternance. Or ces entreprises n'ont pas de possibilité d'accueil infinie. Compte tenu des tensions sur l'emploi dans les entreprises et la charge de travail, il est difficile de disposer de plus de proposition de stage. L'Université de Rouen travaille sur ce sujet.

Denis LEBOUCHER propose un groupe de travail sur les stages longs afin d'accélérer des processus et appuyer certaines démarches pour trouver des leviers à cette situation.

David RODRIGUES alerte sur la perte de savoir-faire dans les entreprises de pointe qui ne prennent plus de stagiaires. Les départ des salariés ne seront pas remplacés par manque de jeunes formés alors que ces entreprises sont très sollicitées, avec des carnets de commande plein. Il est impératif de maintenir ces entreprises en y plaçant des jeunes en stages.

Denis LEBOUCHER présente le bilan du Salon de l'Orientation et de métiers et en profite pour remercier les membres du SPRO partenaires. Un peu moins de 35 000 personnes ont été accueillies (scolaire les jeudi et vendredi et des familles le samedi).

Au regard de l'audition faite par WorldSkills France (sélection régionale de 13 métiers lors du salon) le salon s'inscrit bien dans les métiers et se place dans les trois plus gros salons de France en terme de fréquentation et de nombre de filières présentes (120 partenaires). L'équipe Normandie les WorldSkills ira à Lyon en septembre pour les compétitions nationale. Lyon, en 2024, accueillera la compétition internationale.

7 Temps d'échanges, tour de table

Alain JOHANNIN annonce la livraison du nouveau Rome 4.0, aboutissement de 3 ans de travail collaboratif avec les Opco, les branches professionnelles, l'Apec. A cette occasion, la nomenclature des compétences a été entièrement revisitée. Elle intègre les compétences transférables, les Softskill ainsi que les contextes de travail (horaires, télétravail, etc.). Cet outil se veut en constante évolution, aussi une plateforme collaborative est mise en place pour accompagner la diffusion de ce nouveau Rome. Cette nouvelle version représente 532 fiches métiers accompagnées de fiches emploi plus précises qui sortiront à partir de novembre 2023.

Cyril MIRIANON regrette que la documentation concernant l'orientation (post 3^e et post Bac) arrive trop tard dans les établissements scolaires pour être véritablement utile. Il précise que la version papier de ces documents reste nécessaire pour les élèves.

Denis LEBOUCHER rappelle qu'il existe deux temporalités de diffusion : la diffusion papier et celle numérique (disponible bien en amont de la version papier et accompagnée d'une campagne de mail). Toutefois il constate que les équipes pédagogiques ne sont pas toujours au courant de la sortie numérique, c'est un sujet sur lequel l'Agence doit travailler. Enfin, le sujet des versions papier adressées aux élèves a été tranché du côté de la Région. Les établissements sont équipés d'outils informatique permettant aux élèves de télécharger les documents. Il rappelle que la direction des lycées anime des ateliers numériques pour aider les élèves à l'utilisation du numérique.

Cyril MIRIANON remonte une perception des personnels des CIO de n'avoir pas été suffisamment mis en avant au niveau de la signalétique et mis à l'écart lors du salon de l'Orientation.

Denis LEBOUCHER indique que les équipes ont particulièrement veillé à la signalétique sur la maison de l'orientation afin qu'aucune structure ne soit mise en avant. Le choix de séparer les espaces adultes et jeunes a été très apprécié.

Cyril MIRIANON regrette que, pour le Printemps de l'Orientation, une pression soit mise auprès des conseillers d'orientation pour intégrer un certain nombre d'action sur ce dispositif au détriment d'autres organisées sur le reste de l'année et qui, de fait, ne peuvent bénéficier du label et sont moins visibles.

Denis LEBOUCHER relayera l'information auprès de Mme Saint Huile.

Denis LEBOUCHER s'enthousiasme du projet Agora national porté par la DGEFP. Ce projet permet d'obtenir des statistiques sur les financements de la formation (publique ou privé) et une traçabilité des individus dans leurs parcours de formation tout au long de la vie. Il souhaiterait avoir une présentation de l'outil.

Bénédicte PINOT note la demande.

Denis LEBOUCHER remercie tous les participants et souligne que cette séance est la dernière dans sa configuration actuelle.

Olivier VARTERESSIAN partage les remerciements sur cette commission et salue les propositions d'amélioration pour la prochaine version.

Nicole GOOSSEENS informe que les échanges entre le Ceser et la Région sur l'approche prospective en Normandie a acquis une petite notoriété sur le plan national. Aussi, il est possible de partager la façon dont sont abordées différentes thématiques afin d'avoir une réflexion commune sur ces sujets qui éclairent l'avenir.

Olivier VARTERESSIAN va remonter cette proposition auprès du bureau.